

Flash

TRANSFERT DE LA FISCALITE ENERGETIQUE

Une GRH en orbite

Les agents des douanes subissent des réorganisations et changements réglementaires incessants et déroulent depuis des années leur vie professionnelle dans une ambiance générale délétère.

C'est ce que vivent en ce moment les agents de Portet avec une totale absence de visibilité sur leur devenir professionnel :

- Le transfert du dédouanement sur le centre d'expertise de Blagnac sera effectif au 1^{er} février prochain sans que les agents aient obtenu l'ombre d'une réponse à leurs interrogations sur leur devenir ;
- Le transfert, étalé sur 3 ans, des missions fiscales vers la DGFIP, avec 6 agents ballotés depuis un an entre un soi-disant « projet alternatif ultra secret » et des appels du pied de la DI pour qu'ils s'inscrivent à la bourse aux emplois vacants du département.

Lors de la réunion avec la cellule restructuration de la DI Occitanie du 16 décembre dernier, les agents ont pu goûter au *hard management* de la cheffe du BOP GRH...

D'abord "le grand écart" entre, d'un côté, la réunion initiée avec le DR en octobre concernant les vœux des agents et, de l'autre, l'attitude parfaitement arrogante du staff de la DI qui balaie d'un revers de main tout ce qui a été dit précédemment plongeant les collègues dans l'angoisse et aggravant leur stress.

Ensuite, incités fortement à postuler rapidement sur la bourse départementale des emplois vacants, les collègues présents ont pu s'entendre dire qu'ils seraient tous « **gagnants à la bourse** » - Voilà bien de l'humour de cadre RH !

Énonçant doctement le contenu de la réforme, ses bienfaits et tout ce que l'administration fait pour accompagner les douaniers, la responsable RH, perdue dans ses envolées lyriques, leur a prestement rappelé le processus de « la fusée à trois étages » et énoncé que la situation « évolue en marchant » - ne serait-ce pas plutôt en planant ? Les agents seraient donc des nigauds qui regardent le doigt qui pointe la lune ?

Ce qui est certain c'est qu'ils ne sont pas du tout sereins face à ce mépris et à ces atermoiements administratifs.

Madame la cheffe du pôle RH, ce n'est pas en jouant les *Cruella* que vous arriverez à convaincre les agents de Portet du bienfait de votre cellule dite « sociale » !





D'imprécisions en incertitudes, ce processus d'accompagnement forcé bat tous les records en matière d'irrespect des agents.

La confusion est à son comble quand le 14 janvier la note de la DI présentant la nouvelle bourse départementale des emplois vacants liste **deux postes « susceptibles d'être vacants » sur le bureau de Toulouse-Portet !!!...** Quand ?... Pour faire quoi ?... Alors que des départs à la retraite sont survenus dernièrement... Et donc ? Ce n'est plus le ou la chef-fe de service qui a la responsabilité d'organiser son service en fonction des missions et de la charge de travail ? Désormais, pour passer d'une chaise à l'autre, il faudrait passer par une bourse départementale des emplois vacants ? Et pourquoi pas un tableau de mutation ???

Comble de la tambouille : cette note était décotée de l'application *Courrier* l'après-midi même !

Sans lire dans le marc de café, serait-ce dû au prochain plafond autorisé d'emploi que le DI devrait bientôt présenter ?

En attendant, les agents doivent se coltiner **pas moins de 600 et quelques demandes de remboursement de TIC (photos)...** Certes les allègements de traitement prévus par l'administration permettront au service de se débarrasser de

ses tâches « résiduelles » en accélérant sensiblement les délais MAIS ce sera au détriment des contrôles de la régularité des sommes remboursées. S'agissant des contrôles *a posteriori*, ne nous en faisons pas : ils ne seront initiés que sur commande du SARC et sans agents. Cette instruction – qui ne doit surtout pas sortir de l'administration qui pourtant n'a rien à cacher – est un scandale déontologique pour les agents qui ont à cœur la qualité du service public et la juste utilisation des deniers de l'Etat !

Les douaniers et douanières de Portet, ne veulent qu'une chose depuis un an : exercer les missions douanières qui ne manquent pas sur le département et travailler au plus proche de leur lieu de vie. Ils sauront le rappeler lors des prochaines actions nationales contre le démantèlement de notre administration et notamment le 10 mars prochain.

Nous appelons tous les douaniers à se mobiliser nombreux ce jour-là avec les collègues du bureau de Portet : hier bureau promis à l'avenir radieux de la centralisation interrégionale de la fiscalité énergétique, aujourd'hui bureau tondu de ses missions fiscales et douanières.

Ayez bien en tête que chaque douanière, chaque douanier peut se retrouver sur la sellette au lendemain d'une Loi de Finances !



La lutte pour les missions, la Solidarité c'est MAINTENANT

**POUR VOUS DEFENDRE ET DEFENDRE COLLECTIVEMENT
NOS MISSIONS, NOS EMPLOIS
ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL,
Choisissez un syndicat compétent,
travailleur et pugnace !
Le Syndicat National des Agents des Douanes CGT**

